

ANNEXE 15
PERSONNES –CLÉS

ANNEXE 15

PERSONNES –CLÉS

Les personnes nommées ci-après ont été désignées pour occuper les postes inscrits en regard de leur nom et le montant inscrit en regard de chacun de ces postes représente la pénalité payable aux termes de l'alinéa 18.4.7 du Contrat du Projet C-C.

Poste	Individu désigné	Pénalité
Directeur du projet	Jean-François Poulin	500 000 \$
Directeur de l'administration	Benoît Monette	300 000 \$
Directeur de la qualité	Marc Bergeron	300 000 \$
Directeur de la conception	Raymond Assaf	300 000 \$
Chargé de discipline génie routier	Jean-François Gauthier	300 000 \$
Chargé de discipline ouvrages d'art	Daniel Laprise	300 000 \$
Directeur de la construction	Matteo Giuliano	300 000 \$
Directeur de la gestion environnementale	Jean-Pierre Ricard	300 000 \$